

[Text]

Mr. McCreath: A full 19 hours.

I did in fact very carefully review the issues raised in the debate, and I think Derek summarized them very well in his remarks. It seems to me the officials can probably provide most of the information.

I was going to suggest, Mr. Chairman, that we proceed to give members of the committee the opportunity to raise questions with the officials and then possibly we could get on with the bill. It is essentially a technical piece of legislation. I do not think it should involve a great deal of time. I am not sure it really is going to necessitate a grand array of witnesses. So I would suggest that we follow what you propose and ask the gentlemen to introduce themselves.

The Chairman: Thank you for your intervention and your thoughts. I think there is unanimity here that we should be asking departmental officials.

Mr. Douglas Patriquin (Assistant Secretary, Crown Corporations Directorate, Department of Finance): The Crown Corporations Directorate is a joint agency of the Department of Finance and the Treasury Board. Brian McCauley is also with the Crown Corporations Directorate.

• 1120

Mr. Lee: I think the safest way to proceed is go through the list of the six areas of the bill, and if that is all right I will take that approach.

Let us deal with the two easiest ones first. I am not sure I even want to ask too much about Mingan Associates. May I confirm with you that it is an inactive corporation and that its book value or its book assets would be nominal to zero? All we have here is a corporate charter that no one cares about: we simply want to get it off the books.

Mr. Patriquin: That is absolutely correct. The corporation is inactive. All of its lands and rights were transferred to the reserve some years ago, and indeed it has been inactive since 1983.

Mr. Lee: Next is Canada Museums Construction Corporation. At first blush my impression is that it is simply another corporate shell with nominal to zero in terms of assets. However, I ask you to confirm that it has assets of zero at the present time.

Secondly, I note that the corporation has been involved in construction projects of significant size, and in connection with that work it would have been a party to construction contracts, guarantees, banking arrangements, and certain warranties usually or customarily provided by builders, contractors, sub-contractors. Can you address the legal implications of dissolving what may be a vital link in those guarantees and warranties?

Mr. Patriquin: The Canada Museums Construction Corporation is indeed the corporation that has been substantively responsible for building the National Gallery and the Canadian Museum of Civilization buildings. It is wrapping up its activities. It is expected to cease its active operations shortly. All of its continuing obligations, legal obligations, clean-up activities, will be handled effectively by the Department of Public Works.

[Translation]

M. McCreath: Dix-neuf heures déjà, cela commence à compter.

En fait, j'ai étudié attentivement les questions qui ont été soulevées pendant le débat et je dirais que Derek les a d'ailleurs très bien résumées. Je pense que nos témoins devraient pouvoir nous donner la plupart des réponses.

Monsieur le président, nous pourrions donner aux membres du comité l'occasion de poser des questions aux témoins, ce qui nous permettrait de passer à l'étude du projet de loi. C'est un projet de loi essentiellement technique, qui ne devrait pas nous prendre beaucoup de temps. En fait, je doute que nous ayons besoin d'entendre toute une série de témoins. Je propose donc d'adopter votre suggestion et de demander à ces messieurs de se présenter.

Le président: Merci pour cette intervention. Je pense que nous sommes tous d'accord pour entendre les représentants du ministère.

M. Douglas Patriquin (secrétaire adjoint, Direction générale des sociétés d'État, ministère des Finances): La direction générale des sociétés d'État est un service qui relève à la fois du ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Brian McCauley est également à la direction générale des sociétés d'État.

M. Lee: Je pense que le mieux serait d'examiner chaque partie du projet de loi l'une à la suite de l'autre et, si vous le permettez, c'est ce que je ferai.

Commençons par les deux plus simples. Je pense que je n'aurai pas grand-chose à vous demander au sujet des Associés Mingan. Pouvez-vous confirmer qu'il s'agit d'une société inactive et que sa valeur comptable ou, plutôt, la valeur comptable de ses actifs est nulle? Il n'y a rien de plus qu'une charte qui n'intéresse personne et que nous voulons tout simplement annuler.

M. Patriquin: Tout à fait exact. La société est inactive depuis 1983. Tout ses terrains et ses droits ont été transférés à la réserve il y a quelques années.

M. Lee: Parlons maintenant de la Société de construction des musées du Canada. À première vue, j'ai l'impression qu'il s'agit encore une fois d'une coquille vide qui n'a aucun actif. J'aimerais que vous nous confirmiez qu'à l'heure actuelle ses actifs ont une valeur minimale.

Deuxièmement, la société a participé à des projets de construction de grande envergure et, dans le cadre de ces travaux, elle aurait été partie à des contrats de construction, à des arrangements bancaires et à certaines garanties que fournissent habituellement les constructeurs, les entrepreneurs et les sous-traitants. Pouvez-vous nous dire quelles répercussions juridiques pourrait avoir la dissolution d'un lien essentiel dans ces garanties?

M. Patriquin: La Société de construction des musées du Canada a en effet joué un rôle important dans la construction de la Galerie nationale et du Musée canadien des civilisations. Elle est en train de mettre fin à ses activités et devrait être tout à fait inactive sous peu. Toutes ses obligations permanentes, qu'il s'agisse d'obligations légales ou de remboursement des dettes, seront assumées par le ministère des Travaux publics.